

## I. PROGRAMME GÉNÉRAL DE LA MANIFESTATION – 2011

### Course de côte de Bomerée.

Le 25/08/2011 à 20 h 00 : clôture des inscriptions.

Le 27/08/2011 : vérifications administratives de 17h00 à 19h00.

Le 28/08/2011 :

de 7 h 30 à 10 h 30	vérifications administratives et techniques
à 8 h 30	Début des essais officiels
à 12 h 00	Fin des essais officiels.
à 12 h 30	Affichage des voitures qualifiées.
à 13 h 30	course

30' après arrivée du dernier concurrent : affichage des résultats provisoires & ouverture du délai de réclamation

30' après affichage des résultats provisoires: classement définitif

60' après affichage définitif : remise des prix

## II. ORGANISATION

### 1. Généralités

1.1. **Le Bomerée motor club** organise le(s) 28/08/2011 la Course de Côte **Nationale OPEN de l'M de Bomerée.**

1.2. Le présent Règlement Particulier a été approuvé par le R.A.C.B. Sport, sous le visa n°

### 2. Comité d'Organisation, Secrétariats, Officiels

2.1. Président du Comité d'Organisation :

Mr. Nicolas La Valle  
Rue de la Station 68 à B – 6110 Montigny-le-Tilleul.  
Tél. : + 32 (0)71/51.66.06 Fax : +32 (0)71/51.66.06  
E-Mail : bmpower@skynet.be

2.2. Adresse du Secrétariat de l'épreuve :

• Jusqu'au 25/08/ 2011 à 20h 00  
Mr. Louis Degroote Tél. + 32 (0)71/43.40.61  
Adresse : rue de Jamioux 306 - 6110 Montigny-le-Tilleul  
E-mail : degroote.louis@gmail.com  
• A partir du 28/08/2011 à 20 h 00 :  
Adresse : rue de la Station 68 B- 6110 Montigny-le-Tilleul  
Tél.: + 32 (0)71/51.66.06.Fax : +32 (0)71/51.66.06

2.3. Officiels:

Directeur de Course :	Alain Alexis	- Lic. n° 004
Directeur de Course Adjoint :	La Valle Nicolas	- Lic. n° 2608
Responsable de la Sécurité :	Toubeau Olivier	- Lic. n° 2546

Commissaires Sportifs :

Président de Collège :	André Van Steyvoort	- Lic. n° 1710
------------------------	---------------------	----------------

Membres :	Martens Marc	- Lic. n° 2103
	Gérard Van Den Sande(stag)	- Lic. n° 1055
	Georges Vandendriessche	- Lic. n° 0427

## Commissaires Techniques :

Président de Collège :	Van Passen	- Lic. n° 1453
Responsable des Relations Concurrents :	Savary remy	- Lic. n° 2721
Médecin Chef :	Dr. Roosen Eric	
Secrétaire de l'épreuve :	Jean-Claude Toubeau	- Lic. n° 1521
Secrétaire du Collège :	Francois Dumont.	- Lic. n° 1577

### 3. Tableau d'affichage officiel

Tout additif, les communications et décisions, ainsi que les résultats, seront affichés au Tableau Officiel situé sous l'auvent de la station Power, rue de la Station 68.(départ)

## III. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

### 4. Généralités

- 4.1. L'épreuve sera organisée en conformité avec les dispositions du Code Sportif International de la F.I.A. et à ses annexes au Règlement Sportif du championnat de Belgique de course de côte du RACB 2011 National et aux dispositions du présent Règlement Particulier.  
Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent règlement particulier seront annoncés uniquement par voie d'additifs datés et numérotés (publié par l'organisateur ou les commissaires sportifs). Le règlement sportif du championnat de Belgique des courses de côtes RACB 2011 figure à l'adresse suivante : [www.racb.com](http://www.racb.com)  
Seuls les textes français de ces différents règlements font foi.
- 4.2. La manifestation compte pour les championnats suivants:
- Championnat de Belgique des Courses de Côte
  - Coupe de Belgique de la montagne

### 5. Parcours

L'épreuve se déroulera sur le parcours de la rue de la Station à la fin de la rue de Bomerée (RN 53), qui présente les caractéristiques suivantes:

Longueur de la Côte :	2100 mètres
Dénivellation :	165 mètres
Pente moyenne :	5,15 %
Départ Altitude :	180 mètres
Arrivée Altitude :	345 mètres

### 6. Véhicules admis

- 6.1. Sont admis à participer : tous les véhicules répondant aux prescriptions de l'Annexe J de la F.I.A. et / ou aux prescriptions techniques du R.A.C.B. Sport.

Ces véhicules seront répartis dans les classes de cylindrées suivantes :

<u>Groupe</u>	<u>Cylindrée</u>
<b>Catégorie 1 - Véhicules de Production</b>	
N / BN	Classe 1 : 0 à 1600 cc
	Classe 2 : 1601 à 2000cc
	Classe 3 : + de 2000 cc
A / BA	Classe 4 : de 0 à 1600 cc
	Classe 5 : 1601 à 2000 cc
	Classe 6 : + de 2000 cc
S et GT	Classe 7 : 0 à 1600 cc
	Classe 8 : 1601 à 2000 cc
	Classe 9 : + de 2000 cc
<b>Catégorie 2 - Véhicules de Compétition</b>	
C / C3 : sport-biplaces CN : sport-prod.	Classe 10 : moteur de moto, toutes cylindrées confondues
	Classe 11 : moteur de voiture, de 0 à 2000 cc
	Classe 12 : moteur de voiture, + de 2000cc
D / E (monoplaces)	Classe 13 : 0 à 1100 cc -
	Classe 14 : 1101 à 1600cc -
	Classe 15 : 1101 à 1600 cc -
	Classe 16 : Formule 3
	Classe 17 : 1601 à 2000 cc
	Classe 18 : + de 2000 cc
EX (expérimentaux)	Classe 19 : de 0 à 2000 cc
	Classe 20 : + de 2000 cc

## 7. Inscriptions

7.1. Le participant doit adresser la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée en caractère imprimés, au secrétariat (voir Art.2.2)

Mr. Bernard Draguet  
148b, Route de Velaine, 5060 Auvélais  
Tél. : + 32 (0) 497144013  
E-Mail : [bernard.draguet@edpnet.be](mailto:bernard.draguet@edpnet.be)

**DELAÏ D'ENGAGEMENT : 25/08/2011 à 20 h 00 au plus tard.**

Les engagements télégraphiques doivent être confirmés par écrit, jusqu'à la clôture des engagements, par communication des informations nécessaires selon le bulletin d'inscription officiel.

## 8. Droits d'engagement

8.1. 42 € pour les frais d'engagement avec la publicité facultative de l'organisateur et 48€ pour les frais d'assurance soit 90€(Article 7 du Règlement Général Course de Côte).  
150 € sans la publicité facultative de l'organisateur (Article 7 du Règlement Général Course de Côte).

- 8.2. Les membres BMC en ordre de cotisation au 15/08/11 ainsi que les pilotes étrangers profiteront d'une réduction sur le prix de l'engagement soit : 60€ L'inscription ne sera acceptée que si elle est accompagnée des droits d'engagement dans le délai fixé à l'Article 7.1.
- 8.3. Les droits d'engagement sont à verser comme suit :
- Chèque barré ou virement au compte ING n° - 363 – 0066390-82 du Bomerée ASBL, avec la mention «Course de Côte de Bomerée 2011» et ce, au plus tard pour le 25/08/ 2011. Passé ce délai, une majoration de 25€ pourra être exigée.
- 8.4. L'inscription ne sera acceptée que si elle est accompagnée des droits d'engagement dans le délai fixé à l'Article 7.1.

## 9. VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

- 9.1. Le contrôle administratif aura lieu à l'angle des rues du Vert Bois et de la Station POWER et se déroulera le 28/08/11 de 7h30 à 10h00.
- 9.2. Les vérifications techniques auront lieu rue de la Station au niveau de la pompe TOTAL et se dérouleront le 28/08/2011 de 7h30 à 10h00.
- 9.3. Les contrôles particuliers (pesage, etc..) auront lieu au garage LA VALLE à Montigny le tilleul.

## 10. PARC FERME,

- 10.1. A la fin de l'épreuve, le parcours entre la ligne d'arrivée et l'entrée du parc fermé est placé sous le régime du parc fermé.

Le parc fermé est situé rue de la Station, au niveau de la station Power, face au départ.

## 11. PRIX ET COUPES

- 11.1 • Les prix et trophées seront distribués :

Classement Catégorie 1

\*Coupe aux 1<sup>ers</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>

• 1<sup>er</sup> pilote étranger : Coupe

Classement Catégorie 2

• Coupe aux 1<sup>ers</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>

• 1<sup>er</sup> pilote étranger : Coupe

Classement par groupes

• 1<sup>er</sup> Coupe

Classement par classes

• 1<sup>er</sup> : Coupe

• 2<sup>ème</sup> : Coupe

• 3<sup>ème</sup> : Coupe

Prix Spéciaux

• 1<sup>ère</sup> Dame : Coupe

• Inter-Ecuries : Coupe

## 12. REMISE DES PRIX

- 12.1. La participation à la remise des prix est une question d'honneur pour chaque participant.
- 12.2. La remise des prix aura lieu le 28/08/2011, 60' après l'affichage des classements définitifs à l'endroit suivant : parking Opel, rue de la Station, sous le chapiteau.

**COURSE DE COTE DE BOMEREE 2011**  
**CHAMPIONNAT DE BELGIQUE DES COURSES DE COTE**  
 Date : 28/08/2011

A renvoyer avant le 25/08/ 011 à 20 h 00

CASES RESERVEES A L'ORGANISATION

Payé Engagement	Vérification Technique	Vérification Licence	Numéro attribué
		Groupe :	Classe :

Veuillez compléter en lettres capitales et lisiblement :

Je soussigné (pilote)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ N° : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_ N° Tél. : +32 (0) / /

Né le : / / N° Fax. : +32 (0) / /

Adresse E-Mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_.

Déclare avoir pris connaissance du règlement de la Course de Côte de \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_/\_\_\_\_/ 2011.

Je m'engage à en observer toutes les prescriptions de la façon la plus stricte. Je certifie sur l'honneur que la voiture pour laquelle je sollicite un engagement est conforme à la réglementation ainsi qu'au passeport technique attribué au véhicule et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée.

***A COMPLETER ENTIEREMENT EN LETTRES CAPITALES ET LISIBLEMENT, FAUTE D'ETRE ADMIS***

<b>PILOTE</b>	
Nom / Pseudonyme : _____	Nationalité : _____
N° Licence _____	Ecurie : _____
<b>CONCURRENT</b>	
Nom : _____	N° Licence : _____
<b>VOITURE</b>	
Marque : _____	Type : _____
Cyl. : _____	Groupe : _____ Classe : _____

Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/ 2011

Signature du pilote (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

\_\_\_\_\_